



Comptabilité
T. 03.88.72.42.41
F. 03.88.72.10.11
compta@alsafix.com

Commercial
T. 03.88.72.19.31
F. 03.88.72.17.15
commercial@alsafix.com

SAV
T. 03.88.72.19.34
F. 03.88.72.17.15
sav@alsafix.com

Agence Paris
T. 01.48.44.44.59
F. 01.48.44.44.54
paris@alsafix.com

CS 60023 - 114 a, rue Principale - 67240 GRIES
Tél. 03.88.72.42.41 - Fax. 03.88.72.17.15
E-mail : alsafix@alsafix.com

DECLARATION DES PERFORMANCES

Selon règlement 305/2011

Numéro : 040109

1.	Code d'identification unique du produit type: Cheville d'isolation LFM																															
2.	Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 : Numéro de type et de lot inscrit sur l'étiquette de chaque boîte																															
3.	Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant : Chevilles à frapper en plastique pour la fixation de système composite pour l'isolation thermique extérieurs dans le béton et la maçonnerie																															
4.	Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 : ALSAFIX 114a rue principale 67240 Gries																															
5.	Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 : Non applicable (voir 4)																															
6.	Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V : Système 2+																															
7.	Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée : NPD																															
8.	Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée : L'avis technique européen a été réalisé par l'ITB organisme notifié 14 88 selon l'ETAG 014. ; L'organisme notifié n°1488, ITB Instytut Techniki Budowlanej à réaliser une détermination du produit type sur la d'une inspection initiale de l'établissement de fabrication et d'une inspection périodique selon système 2+ et à délivrer le certificat de conformité correspondant.																															
9.	Performances déclarée																															
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2" style="width: 40%;">Caractéristiques essentielles</th> <th colspan="5">Performances déclarées</th> <th rowspan="2">Spécification technique harmonisée</th> </tr> <tr> <th>Brique</th> <th>Brique creuse</th> <th>Béton</th> <th>Béton cellulaire ACC2</th> <th>Béton cellulaire ACC6</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Résistance caractéristique (kN)</td> <td>0,75</td> <td>0,75</td> <td>0,90</td> <td>0,30</td> <td>0,75</td> <td rowspan="3" style="text-align: center;">Selon Avis technique européen Suivant ETAG 014</td> </tr> <tr> <td>Coefficient de transmission thermique (W/K)</td> <td colspan="5" style="text-align: center;">npd</td> </tr> <tr> <td>Rigidité de la rosace (kN/mm)</td> <td colspan="5" style="text-align: center;">npd</td> </tr> </tbody> </table>		Caractéristiques essentielles	Performances déclarées					Spécification technique harmonisée	Brique	Brique creuse	Béton	Béton cellulaire ACC2	Béton cellulaire ACC6	Résistance caractéristique (kN)	0,75	0,75	0,90	0,30	0,75	Selon Avis technique européen Suivant ETAG 014	Coefficient de transmission thermique (W/K)	npd					Rigidité de la rosace (kN/mm)	npd				
Caractéristiques essentielles	Performances déclarées					Spécification technique harmonisée																										
	Brique	Brique creuse	Béton	Béton cellulaire ACC2	Béton cellulaire ACC6																											
Résistance caractéristique (kN)	0,75	0,75	0,90	0,30	0,75	Selon Avis technique européen Suivant ETAG 014																										
Coefficient de transmission thermique (W/K)	npd																															
Rigidité de la rosace (kN/mm)	npd																															
10.	Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.																															

Signé pour le fabricant et en son nom par :

M. Romuald Roedel Directeur général
Le 01/07/2013 à Gries

AGRAFAGE - CLOUAGE - PERCAGE - CHEVILLAGE - VISSAGE - DECOUPE - CONNECTEURS - AIR COMPRIME

